

La défense de la Suisse et l'Europe

Autor(en): **Montmollin**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **94 (1949)**

Heft 12

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-342457>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :
1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Pour l'Étranger :
1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 5.—

Prix du numéro : fr. 1.50

RÉDACTION : Colonel-brigadier Roger Masson

ADMINISTRATION : Av. de la Gare 33, Lausanne. Tél. 3 36 33. Chèq. post. II. 5209

ANNONCES : Société de l'Annuaire Vaudois S. A., Rue de la Tour 8, Lausanne

La défense de la Suisse et l'Europe¹

C'est une question actuelle mais aussi de tous les temps. Elle peut paraître aujourd'hui d'une acuité plus grande parce qu'on vit encore sous l'impression de la dernière guerre mondiale, de la débauche des moyens mis en œuvre pour chercher à anéantir son adversaire, des ruines et des bouleversements politiques qui en sont résultés.

On peut à juste titre se demander si, militairement parlant, il est encore possible de nous mesurer avec des puissances qui en voudraient à notre indépendance et si, entre les deux puissants blocs qui s'affrontent, l'existence d'une petite armée suisse a encore sa raison d'être.

C'est à cette question fondamentale que je tenterai de répondre. Je m'en tiendrai au seul aspect militaire du problème, car je crois pouvoir admettre que, politiquement ou moralement parlant, l'esprit de non-résistance ou de démission n'est

¹ Nous avons l'avantage de reproduire ici le texte intégral de la conférence que le colonel commandant de corps de Montmollin, chef de notre Etat-major général, a récemment donnée à Zurich. (Réd.)

heureusement représenté, chez nous, que par quelques théoriciens idéalistes ou quelques égarés en nombre minime. En d'autres termes il est bien entendu que nous ne faisons pas dépendre d'un succès ou d'un échec probables notre volonté de nous défendre par les armes contre tout envahisseur, d'où qu'il vienne et quelles que soient ses vellétés à notre endroit.

J'aurais pu, pour répondre à cette question, me borner, dans le titre, aux termes de « défense de la Suisse ». Si j'y ai ajouté « et l'Europe », c'est pour bien marquer mon intention de placer le problème dans son cadre réel, et éviter de ne parler que d'un ennemi hypothétique sans trop préciser quel il serait. Je crois, en effet, que cette face du problème est de toute importance, à condition qu'on la fasse apparaître sous son vrai jour, dans le temps et l'espace, car il est également bien entendu que nous ne conservons pas un appareil militaire, très lourde charge pour nos finances publiques, simplement par tradition ou parce que le service militaire est une excellente école d'éducation civique.

Il est indispensable, pour bien saisir ce problème de notre défense nationale militaire dans toute son ampleur, de remonter un peu dans le passé, puis d'étudier la situation politico-militaire de l'Europe, l'actuelle comme celle qui pourrait se présenter dans les années à venir. Cela nous permettra de traiter ensuite le fond même du problème de notre défense et de conclure en fixant les conditions à remplir pour que cette défense soit aussi efficace que possible.

I

Sans remonter à l'époque héroïque de notre histoire, souvent mieux connue que celle des cent ou cent cinquante dernières années, il faut bien se rendre compte que, depuis les guerres de la Révolution et de l'Empire, et parallèlement à la création de l'Etat fédératif qui a fait la Suisse d'aujourd'hui,

le caractère de notre armée s'est profondément transformé. L'évolution fut lente qui fit des milices cantonales l'armée fédérale d'aujourd'hui. L'étude de nos constitutions successives, des lois et des arrêtés est intéressante à cet égard. C'est une lente mais sûre progression vers la centralisation.

On peut, en fédéraliste convaincu, regretter cette emprise de la Confédération sur les cantons. Ne doit-on pas reconnaître que c'est une nécessité absolue et la Constitution elle-même n'a-t-elle pas, à son art. 2, mis comme première mission de la Confédération « d'assurer l'indépendance de la patrie contre l'étranger » ?

Il ne reste en fait de compétences cantonales que certaines obligations de caractère administratif. L'infanterie même, qui est encore considérée comme troupe cantonale de par la composition de ses bataillons et la compétence qu'ont les gouvernements cantonaux de procéder à la nomination de ses officiers, n'a en fait pas un caractère plus cantonal que les autres armes. Pour tout ce qui concerne son armement et son instruction les cantons ont entièrement passé la main à la Confédération. Celle-ci leur est d'ailleurs reconnaissante de ce qu'ils veulent bien se charger de certaines obligations auxquelles ils tiennent et qu'elle a tout intérêt à leur laisser.

Tout au long de cette longue histoire évolutive de nos milices depuis plus de cent ans, les efforts conjugués de ceux qui ont eu la responsabilité de leur organisation, de leur formation ou de leur instruction ont toujours tendu à rendre l'armée plus forte et mieux équipée pour le rôle qui lui serait dévolu en cas de conflit. Les expériences d'occupations de frontière durant la guerre de 1870/71 — époque où les contingents cantonaux étaient encore loin de former une armée fédérale homogène — ont porté, avec lenteur il est vrai, leurs fruits et ont conduit à la réorganisation importante de 1907. La première guerre mondiale nous a trouvés en bien meilleure posture et c'est à juste titre que le général Wille, qui avait été le grand promoteur de la réforme de l'armée, a

pu constater que c'était en bonne partie grâce à la valeur de son armée que la Suisse n'avait pas été entraînée dans la mêlée.

Ces progrès n'ont pas eu comme mobile essentiel de transformer nos milices cantonales en troupes fédérales et de leur donner ainsi plus de cohésion et, partant, plus de puissance. Il a fallu maintenir l'armée à la hauteur des armées voisines avec lesquelles elle aurait pu avoir à en découdre. Il est de bon ton aujourd'hui de prétendre que nous ne devons pas imiter nécessairement ce qui se fait à l'étranger, que nous ne saurions avoir une armée qui serait la réplique en miniature des grandes armées modernes, que les conditions particulières de notre défense nationale nous imposent un système armé aussi particulier. Sans dénier à ces conceptions quelque justesse, je dois quand même faire remarquer — ce qui est presque une vérité à la Palice — que si nous devons entrer en guerre, ce sera contre une armée étrangère dont l'armement, l'organisation ou la tactique devront avoir nécessairement quelque répercussion sur l'armement, l'organisation ou la tactique de la nôtre. Nos prédécesseurs ne s'y sont pas trompés lorsque, à l'instar de ce qui se faisait hors de nos frontières, ils ont introduit le fusil à répétition, le canon à tir rapide à recul sur l'affût, le fusil-mitrailleur ou la grenade.

Jusqu'à 1914 notre armée a pu suivre d'assez près le mouvement. La guerre de 1914-18, comme c'est le cas pour toutes les grandes conflagrations, a fait faire à l'armement et aux procédés de combat un bond tel que la fin du conflit nous a trouvés dans une situation arriérée sensible. L'artillerie a pris une extension énorme, l'aviation et les chars surtout sont apparus comme devant jouer à l'avenir un rôle toujours plus considérable. Suivant avec peine le mouvement, nous avons dû assez rapidement constater que nous devions limiter notre effort à ce qui était réalisable, chercher à pallier les déficits de notre armement et de notre tactique par une organisation rationnelle, des moyens de défense plus passifs qu'actifs tels

que la fortification ou le camouflage, et mieux adapter notre tactique à nos moyens.

L'époque entre les deux grandes guerres mondiales a été marquée — après une pause de répit heureusement de courte durée — par deux réorganisations des troupes et, surtout depuis le jour où le régime naziste s'est instauré en Allemagne, par un effort d'amélioration de l'armement tel qu'on n'en avait encore jamais connu. En automne 1939 la couverture-frontière, conçue selon des formules toutes nouvelles et incontestablement adaptées aux conditions de la guerre moderne, était mise en place dans un laps de temps record. L'artillerie lourde, basée sur les nouvelles pièces de 10,5 cm., avait été modernisée. Tout n'était pas encore au point sans doute : le général Guisan, dans son rapport sur le service actif — comme l'avait déjà fait le général Wille en 1914 — devait encore constater des lacunes dans notre préparation à la guerre. Il ne faut pas se faire d'illusions : il en sera toujours ainsi car nos moyens financiers, le temps que le citoyen peut consacrer au service et d'autres facteurs encore seront toujours tels que notre degré de préparation ne pourra jamais être que relatif.

La situation politico-militaire dans laquelle nous nous trouvions était celle que nous connaissions depuis presque cent ans, c'est-à-dire depuis que l'unification de l'Italie au milieu du XIX^e siècle avait placé sur chacune de nos frontières Est, Nord, Ouest et Sud, une des grandes puissances de l'Europe continentale, possédant chacune une armée moderne très supérieure à celle que nous pouvions mettre nous-mêmes sur pied. Au cours des temps cette situation avait sans doute évolué : le jeu des alliances n'était pas le même en 1914 qu'en 1939, l'absorption de l'Autriche par l'Allemagne en 1938, sans parler de celle de la Tchécoslovaquie, l'avait un peu modifiée sur notre frontière du Nord-Est. Si, du fait de notre politique de neutralité, nous devons nous mettre en mesure de faire face dans chaque direction, l'existence d'un certain équilibre européen et les rivalités politiques des Etats

continentaux voisins nous offraient une certaine garantie que nous ne serions pas attaqués, ou, pour le moins que, sur l'une ou l'autre de nos frontières, nous pourrions nous appuyer sur l'adversaire de notre agresseur.

C'est, en fait, ce qui s'est passé de 1914 à 1918 puis, lors de la deuxième guerre mondiale, jusqu'au moment de l'effondrement de la France. Je n'ai pas besoin de rappeler les mesures que nous avons dû prendre, le Réduit et tout ce qu'il impliqua en matière de fortifications et d'équipement de nos arrières. Ceci est connu. Ce qui l'est peut-être moins c'est la situation dans laquelle s'est trouvée l'armée lorsque, dans l'hiver 1944-1945, elle dut sortir de son réduit pour courir à la frontière de l'Ouest puis du Nord pour couvrir le pays et empêcher que les combats qui se déroulaient au-delà même de la frontière ne déferlent sur notre territoire. Ce n'est trahir aucun secret ou faire un reproche à quiconque que de reconnaître que les troupes dans leur majorité, entraînées pendant quatre ans à la défense des Alpes et des Préalpes, n'étaient guère préparées à s'engager dans le Jura, non pas que leur aptitude au combat fût inférieure, bien au contraire, mais parce que leurs places de mobilisation avaient été reportées dans le réduit ou immédiatement en avant et parce que nos réserves militaires, elles, étaient tout entières concentrées dans le réduit. Le sort, une fois de plus, nous fut favorable : grâce à l'attitude des belligérants, la couverture de la frontière se borna à une simple surveillance.

II¹

Il n'est pas nécessaire de souligner qu'aujourd'hui la situation politico-militaire de l'Europe n'est plus celle de ces cent dernières années et qu'en cas de conflit nous ne nous trouve-

¹ *Note de l'auteur* : Pour des raisons faciles à comprendre cette partie de l'exposé a été fortement résumée.

rions ni dans la situation de 1914, ni dans celle de 1939, ni même dans celle de 1940 à 1944.

Quelle est cette situation et que nous réserve l'avenir ? C'est ce que je vais tenter de présenter. On comprendra que je reste très prudent en ce qui concerne l'avenir et on voudra bien admettre qu'il ne peut s'agir que d'hypothèses, lesquelles peuvent ne pas se réaliser. Il n'y a d'ailleurs rien de très confidentiel dans ce que je vais exposer ; la lecture des journaux ou des articles de revues permettrait à peu près à chacun de tirer les mêmes conclusions.

La première constatation à faire est qu'à nos frontières immédiates n'existe plus aucune des armées puissantes avec lesquelles nous étions habitués à compter. Ce qui ne veut pas dire que ce phénomène soit, pour nous, un facteur de plus grande sécurité. Si les deux grands blocs, l'oriental et l'occidental, devaient s'affronter, les hostilités prendraient rapidement un caractère mondial. Déferlant à travers l'Allemagne en direction de l'Angleterre et de la France, les masses russes seraient amenées à opérer bien près de nos frontières. La Méditerranée serait un enjeu indispensable à la stratégie des uns et des autres, pour l'Est parce que l'emprise sur le Moyen-Orient et les Balkans ne se conçoit pas sans y englober cette grande mer intérieure dont l'Italie occupe le centre — pour l'Ouest parce que l'Afrique forme la base d'opérations indispensable pour agir sur le sud de l'U.R.S.S. ou s'opposer à la conquête des champs de pétrole du Moyen-Orient et de la route des Indes — dans sa partie occidentale pour donner de la profondeur au champ de bataille atlantique¹.

* * *

Après avoir procédé à ce tour d'horizon, une dernière remarque encore s'impose : tandis que les masses armées russes

¹ Les forces des différents Etats de l'Europe et des U.S.A. sont passées en revue. La comparaison des chiffres donne une nette supériorité des nations de l'Est sur celles de l'Ouest (cf. note 1, page précédente).

sont concentrées, prêtes à être engagées dans une direction quelconque en manœuvrant sur les lignes extérieures, les forces qui pourraient leur être opposées sont dispersées sur l'immense pourtour de l'Empire stalinien européen et asiatique. Il n'est pas besoin d'être grand clerc en matière de stratégie pour savoir ce que représente ce handicap.

Sur la base de ces données il me reste à exposer ce qui pourrait advenir, à faire ce que l'on appelle en jargon militaire *l'appréciation de la situation*, en d'autres termes à se poser les questions : Une nouvelle guerre mondiale est-elle inévitable ? Le danger est-il immédiat ? De quels délais disposons-nous pour nous préparer ? Si la guerre devait éclater, quelles seraient les zones d'opérations probables ? Serions-nous menacés ou même entraînés dans le conflit ?

On me permettra d'être bref dans l'exposé des motifs, de ne relever que les raisons principales de mon appréciation. Il est enfin bien entendu que nous quittons le terrain des faits pour entrer dans celui des hypothèses.

Le danger de guerre est-il imminent ? A cela je réponds nettement non, malgré le déséquilibre des forces en présence. C'est un point de vue que j'ai fait valoir déjà antérieurement lorsque la tension internationale était beaucoup plus grande qu'aujourd'hui ou lorsque des incidents (Berlin, Yougoslavie, par exemple) apparemment graves sont venus troubler l'atmosphère diplomatique. Aussi longtemps que l'U.R.S.S. continuera à atteindre ses buts politiques par les méthodes de la guerre froide, elle risque bien de s'en tenir à ces moyens. Les Américains ne déclencheront une guerre que s'ils sont persuadés qu'ils ne peuvent faire autrement, et les autres nations occidentales sont bien incapables, pour de nombreuses années encore, de le faire. Mais un accident est toujours possible. D'ailleurs les uns et les autres doivent bien être conscients qu'il ne suffit plus de posséder une supériorité numérique ou matérielle initiale pour ouvrir les hostilités. S'attaquer à la puissance industrielle américaine ou conquérir les vastes espaces de la

Russie d'Europe, pour ne pas parler des immenses territoires de la Sibérie, exige un effort de guerre tel que le sort des premières batailles apparaît secondaire au regard de ce qui devra être fait après et jusqu'à la victoire finale. L'humanité peut espérer que les leçons de la dernière guerre ne sont pas déjà toutes oubliées.

Peut-on donc compter sur de longues années de paix qui nous permettraient de réduire le rythme de notre préparation à la guerre ? Ce n'est pas peindre le diable sur la muraille que de se montrer, à cet égard, moins optimiste. La période de paix que l'on espérait voir s'instaurer après le cataclysme sanglant de 1939 à 1945 est loin d'avoir donné ce que l'humanité attendait : au lieu de paix nous avons la guerre froide. Si l'U.R.S.S., au lieu de s'arrêter aux frontières actuelles de sa zone d'influence, continue à vouloir imposer son idéologie à toutes les nations du globe, se conformant, ce faisant, aux doctrines professées par Lénine et reprises par ses successeurs, la guerre est inévitable. Elle ne le sera pas moins lorsque les peuples de l'Asie ou de l'Afrique songeront à prendre leur revanche de longs siècles de colonisation et lanceront leurs populations innombrables à l'assaut des peuples d'ancienne civilisation.

Pour le moment l'esprit a de la peine à se libérer de la hantise que fait peser sur les populations d'Europe le conflit latent entre le bloc oriental et ses adversaires du bloc occidental. Il est possible que, pour plusieurs années encore, là réside le danger. Il ne sera pas éternel. Mais il en apparaîtra d'autres. Les hostilités n'ont d'ailleurs pas cessé sur la surface du globe depuis que s'est déclenchée la première grande guerre. Il en éclatera encore, cela est certain.

Si la tension entre Orientaux et Occidentaux devait dégénérer en conflit armé, dans quel laps de temps cela aura-t-il lieu ? On me permettra de ne pas jouer au devin. Ce que je viens d'exposer suffira à apprécier, comme moi, la situation politico-militaire en disant que, si le danger n'est pas imminent, il n'est possible à personne de prétendre qu'il n'y

aura plus jamais de guerre, même, et surtout, au centre de l'Europe.

Comment va évoluer la situation de cette malheureuse Europe? Il est difficile également de répondre sans jouer les Pythies. Même les grandes nations au passé solide, telles que la France, l'Angleterre ou même l'Italie, se trouvent présentement en pleine évolution. Que dire des nations moyennes et des petites! Le problème central est, à n'en pas douter, celui de l'Allemagne. De la tournure que prendront, dans ce grand pays, les événements politiques de ces prochaines années, dépendront la situation et le sort de toute l'Europe du centre et de l'ouest, donc de notre pays en particulier. Il serait de la plus grande imprudence de faire reposer nos plans de défense nationale uniquement sur la situation du jour : sur la supériorité numérique manifeste de l'U.R.S.S., sur la supériorité aérienne non moins probable des Anglo-Saxons, sur les faiblesses militaires présentes de la France et de l'Italie, ou sur l'absence complète d'une armée nationale en Allemagne et en Autriche.

Les zones d'opérations probables ne nous intéressent que dans la mesure où elles seraient voisines de nos frontières. Durant deux guerres mondiales la Suisse, grâce entre autres à sa situation géographique, a pu rester en dehors des hostilités. A ce point de vue sa situation est toujours la même ; elle est même plus favorable si l'on considère que, du fait de l'importance qu'ont prise les transports aériens, les grandes voies de communication est-ouest par le Plateau ou nord-sud par les passages alpins, ne présentent plus, pour des belligérants, le même intérêt qu'autrefois.

Si l'on ajoute à ce facteur le fait que notre armée représentait aussi bien de 1914 à 1918 que de 1939 à 1945 une force militaire appréciable, on doit conclure que, du point de vue militaire strict, la chance de rester une fois encore en dehors de la mêlée n'est pas exclue. Du point de vue politique et, aujourd'hui surtout, du point de vue idéologique, la chose est rien moins que certaine.

Nous terminerons donc cette brève « appréciation de la situation » en disant qu'une agression n'est sans doute pas imminente, mais qu'elle est possible. Or, en matière de défense, ce sont les possibilités qui comptent et, parmi celles-ci, les plus défavorables. Notre tâche est donc évidente : nous devons nous préparer à faire face à cette agression possible. Ce faisant ce n'est pas se montrer défaitiste ou pessimiste mais simplement réaliste.

III

Si nous sommes attaqués, deux facteurs à peu près certains doivent être pris en considération et dicter les contre-mesures que nous devons prendre :

- 1° l'adversaire disposera d'une supériorité numérique et matérielle incontestable ; c'est la condition sine qua non pour qu'il entreprenne une action contre un pays neutre qui le resterait s'il n'était pas attaqué ;
- 2° nous ne devons compter, pour les premières opérations, que sur nos propres forces.

Ces deux postulats exigent quelques commentaires.

Pour une armée moderne qui nous attaquerait, la supériorité numérique peut n'être que relative si la supériorité matérielle est manifeste. Un agresseur disposant d'une aviation puissante, de nombreuses formations blindées et mécaniques ou d'armes nouvelles (bombe atomique, moyens de guerre biologique, fusées à grande portée) peut n'engager, au début, ses divisions de type classique qu'en nombre relativement restreint et chercher tout d'abord à abattre la force militaire et le moral de son adversaire par des destructions importantes qui mettront à rude épreuve non seulement l'armée mais aussi la population civile. Cependant il est rationnel de penser qu'au début des hostilités notre agresseur n'aurait pas à faire face à nous seuls mais à de nombreux adversaires. Cela est tout particulièrement vrai pour l'aviation, bien que cette

arme, extrêmement mobile, puisse aisément déplacer, dans le temps et l'espace, ses points d'effort principaux.

Que, à l'ouverture des hostilités, nous ne devions compter que sur nous-mêmes semble un postulat évident. Nous touchons ici au grave problème politique de notre neutralité et à celui, non moins grave, de notre situation géographique en plein centre de l'Europe. Nos grands passages alpins n'ont pas encore perdu toute leur importance stratégique et la transversale Lac de Constance-Genève est une voie de communication favorable pour des armées qui voudraient contourner la Forêt-Noire, le Rhin en aval de Bâle ou le Jura pour se porter sur Lyon ou au cœur de l'Allemagne du Sud. Jusqu'au moment où la situation militaire se sera éclaircie en Europe, nous serons tenus de faire front sur plusieurs directions. En cas d'attaque sur l'un ou sur plusieurs de ces fronts, la situation du moment de l'adversaire de notre agresseur pourra l'empêcher peut-être de venir immédiatement à notre secours, si tant est que cela soit dans son intérêt. Enfin la situation de 1940 peut se renouveler, qui nous a vus encerclés sur toute l'étendue de nos frontières par des forces du même parti.

La supériorité adverse nous enjoint de n'avoir une stratégie que strictement défensive. Défensive active et non passive, cela va de soi, comportant des phases de défense sur place alternant avec des phases de contre-offensive lorsque l'occasion se présentera de donner de solides coups de boutoir dans le dispositif offensif ennemi, ou même avec des phases de repli, si une telle opération, d'exécution extrêmement difficile pour une troupe inférieure en nombre et en armement, se révèle quand même comme la plus favorable à un commandement soucieux de mener le combat jusqu'à épuisement total.

L'incertitude sur les points ou zones d'agression posera toujours au commandant en chef de l'armée un problème initial extrêmement délicat. Un bon service de renseignements lui est indispensable pour déceler les régions d'invasion probables et chercher à découvrir les intentions agressives à notre

endroit de voisins apparemment inoffensifs. Personne ne sera en droit de faire un reproche quelconque au Général, même par scrupule de neutralité, s'il déploie l'armée face à la frontière menacée et néglige les autres frontières. C'est même la condition d'une parade efficace.

Les situations multiples dans lesquelles la guerre peut se dérouler à proximité de nos frontières nous empêchent de préparer des plans d'opérations définitifs et invariables. Nous battons-nous à la frontière même, plus en arrière sur les lignes de défense favorables que notre terrain nous offre heureusement, au cœur même du pays, dans nos Alpes ? Dans quel dispositif ? Sur quelle profondeur ? Ce sont toutes choses qu'il est impossible de prévoir.

Le but idéal de notre résistance à l'envahisseur serait de le battre et de le refouler au-delà des frontières. Ce but n'est-il pas impliqué dans la mission qu'ont reçue les généraux Wille et Guisan lorsque le Conseil fédéral, en 1914 ou en 1939, les a chargés de défendre l'indépendance du pays ? Nous risquons bien de devoir nous contenter d'un but moins élevé si nous sommes attaqués par un ennemi très supérieur et si le secours extérieur tarde à se faire sentir. Résister à cet ennemi, s'opposer à ses plans, lui causer le plus de pertes possible, le retarder dans son avance, le manœuvrer là où c'est possible, attaquer ses arrières, ses organes de commandement, ses lignes de communication, ne pas se déclarer battu avant d'avoir offert l'ultime résistance et, même dans les régions occupées, résister moralement si ce n'est par les armes à son emprise, tels sont les fondements mêmes de notre stratégie et de notre tactique défensives. L'un ne va pas sans l'autre et notre résistance nationale ne sera efficace que si toutes les formes de résistance, morales, politiques, aussi bien que militaires, sont mises en œuvre conjointement.

Cela m'entraînerait trop loin de vous exposer, par le détail, ce que devraient être notre stratégie ou notre tactique. Je me bornerai à souligner encore quelques aspects de notre

défense nationale, de l'organisation de nos troupes et des moyens dont celles-ci doivent être dotées.

La guerre totale exige une défense nationale totale. L'armée n'est pas seule à mener la lutte. Faire vivre la population civile, préparer en temps de paix les mesures spéciales qui devront être appliquées, en cas de service de neutralité armée ou en cas de guerre, impliquent une défense nationale économique à la hauteur de sa tâche. Pour cela il lui faut des hommes, des ressources, des installations que l'armée n'a pas le droit de lui soustraire au risque de voir le pays dans l'incapacité de subsister et, indirectement, de permettre aux troupes de s'alimenter. Les mesures qui ont dû être prises à cet effet de 1939 à 1945 sont encore présentes à l'esprit. Pour tenir mieux compte à l'avenir de ces nécessités, une commission de défense nationale économique est à l'œuvre qui recherche les solutions, souvent de compromis, les plus aptes à garantir les besoins des uns et des autres.

La guerre moderne présente, par rapport aux guerres précédentes et même à celle de 1914 à 1918, ce caractère que la totalité du territoire, et non seulement les zones de combat proprement dites, est englobée dans la bataille aérienne que se livrent les aviations adverses ou qui est le champ d'action des projectiles à très grande portée. La défense des arrières ou des régions industrielles, la protection des populations civiles peuvent revêtir une importance qui ne le cède que de peu à celle de l'action des armées. Pour la Suisse, cet aspect du problème est particulier, car l'exiguïté du territoire ne permettra pas à notre industrie, située presque tout entière dans les régions les plus menacées, de poursuivre son activité. En revanche la protection de la population civile est une tâche de défense nationale qui ne peut être négligée. Dans ce domaine il y a encore un gros effort à faire, lequel, à mon avis, ne doit pas être demandé uniquement à l'armée, c'est-à-dire à la Confédération mais aussi aux cantons, aux communes et même aux particuliers, en fait les plus directement intéressés. On ne

peut naturellement songer à créer des abris pour toute la population et à équiper dans chaque localité une troupe de PA capable de lutter avec efficacité contre les effets de destructions aussi massives que celles qu'ont connues certaines villes allemandes dans la période finale de la dernière guerre. Ce n'est pas non plus nécessaire. Comme dans tous les secteurs de la défense nationale nous devons adapter nos buts à nos moyens, spécialement à nos moyens financiers. A cet égard il est incontestable que la priorité doit être accordée à l'armée et, dans celle-ci, à l'armée de campagne. Lorsqu'un gouvernement quelconque, animé de pensées agressives à notre endroit, appréciera la situation, ce n'est pas la valeur des moyens qu'on aura consentis à la protection antiaérienne de la population ou la perfection de l'organisation de l'économie de guerre qui pèsera dans la balance, mais bien la valeur combattive des troupes, leur armement et leur instruction.

L'organisation de l'armée doit tenir compte des conditions particulières de cette guerre moderne totale. Jusqu'à présent l'armée s'est taillé la part du lion. Une nouvelle organisation des troupes, en préparation, doit la ramener à ses justes proportions et cela sans en diminuer la valeur combattive. Nous espérons réaliser ce vœu en simplifiant sa structure, en élaguant toutes les branches gourmandes, en poussant à la motorisation qui permet des économies de moyens de transport, mais sans diminuer le nombre ni des grandes unités, ni des bataillons de l'armée de campagne. De toutes façons le recul des naissances dans les années précédant la guerre va entraîner jusqu'en 1960 un recul sensible du nombre des recrues ; le problème des effectifs à lui seul est un motif suffisant pour procéder à cette refonte de notre organisation des troupes.

L'armée d'un petit pays dont la stratégie est, par la force des choses, essentiellement défensive, n'a pas besoin d'avoir la structure de celle d'un grand pays aux visées expansives ou dont la stratégie ne saurait se passer d'actions offensives de grand style. Aussi bien n'avons-nous ni aviation de bombar-

dement, ni artillerie extra-lourde, ni formations blindées, ni même des bombes atomiques. En revanche il ne faut pas perdre de vue que cette armée doit cependant être équipée pour se mesurer, le cas échéant, avec celles des grandes nations. Sa tactique ne saurait s'accommoder d'armes uniquement défensives. Et ces armes doivent être modernes. Ce n'est pas seulement un problème technique mais, pour le commandement, une obligation morale car celui-ci encourrait une terrible responsabilité s'il devait lancer au combat des hommes qu'il sait insuffisamment armés. Ce n'est trahir aucun secret de défense nationale que de dévoiler que, dans ce domaine, nous sommes encore en retard et que le pays doit s'attendre à faire, ces prochaines années, des sacrifices financiers importants s'il veut maintenir sa défense nationale armée à la hauteur des progrès réalisés à l'étranger.

On entend parfois dire, et ceci de la part d'hommes pénétrés par ailleurs des meilleures intentions à l'égard de la défense nationale, que la guerre est devenue une chose si formidable et l'instrument de cette guerre, l'armée, une chose si complexe et si onéreuse, qu'un petit pays, aux conditions modestes, ne peut plus suivre le mouvement. De là à penser que nous devons abandonner la lutte, il n'y a qu'un pas, que les mêmes hommes se gardent bien de franchir en paroles, mais qui serait la conséquence logique de leur raisonnement.

Je ne méconnais pas la complexité de la technique moderne, ni les difficultés que nous avons à surmonter. Je suis d'avis cependant qu'il ne faut rien exagérer ; je pense que, toutes proportions gardées, nos prédécesseurs se sont aussi trouvés devant des problèmes de même envergure et constate qu'ils ont su les résoudre. Je crois par conséquent que nous saurons faire de même. Cela à condition que nous soyons bien pénétrés des conditions particulières de notre défense nationale militaire, que nous sachions employer à bon escient les atouts que nous avons en main : notre terrain par exemple, la volonté de servir dont est pénétrée l'immense majorité de nos citoyens

ou encore, l'habileté, le sérieux et l'énergie de nos industriels, de nos techniciens ou de nos ouvriers.

Ces conditions étant remplies il appartient au gouvernement et au commandement supérieur d'utiliser l'instrument que le Parlement et le peuple ont mis entre leurs mains au mieux des circonstances. Ils savent que le degré de préparation à la guerre n'est que relatif, que, pour faire face à une attaque brusquée et inopinée, cet instrument doit être mis en place à temps et, ensuite, manié par des cadres en lesquels on peut avoir entièrement confiance.

Parmi les mesures qui ont le plus d'importance, les préparatifs de mobilisation sont celles qui ne souffrent aucune imperfection ; la mise sur pied de l'armée doit être décrétée assez tôt pour qu'elle puisse se dérouler avant toute ouverture des hostilités ; enfin le commandant en chef doit pouvoir aussi disposer d'un certain délai pour mettre en place ses troupes. C'est, pour le Conseil fédéral, une lourde responsabilité. Un service d'informations insuffisant, un instant d'hésitation, un retard d'un jour dans la publication de l'ordre de mobilisation peuvent avoir des conséquences catastrophiques.

Si, comme on doit l'espérer, tout a bien marché jusqu'au moment où l'armée est prête à accepter la bataille, qu'advient-il par la suite ? Cela, personne ne peut le dire. La supériorité adverse, l'apparition d'armes nouvelles, les pertes et les destructions ne doivent plus jouer aucun rôle dans la volonté dont doivent faire preuve chefs et soldats pour combattre jusqu'au bout.

Colonel cdt. de corps DE MONTMOLLIN.